

# INVITATION PRESSE



Grenoble, le 18 juin 2017

## Signature du contrat de ruralité de la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné en présence du Préfet de l'Isère

**Lundi 19 juin 2017 à partir de 08h45**

*Siège de la Communauté de Communes (22 Rue de l'Hôtel de Ville – La Tour du Pin)*

Monsieur Lionel Beffre, préfet de l'Isère, se rendra au siège de la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné, le lundi 19 juin 2017 à partir de 08h45.

### **Programme :**

- Introduction par Mme Magalie GUILLOT, Présidente de la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné
- Présentation du contrat par M. Pierre MICHEL, Directeur général des services adjoint de la Communauté de communes des Vals du Dauphiné
- Intervention de M. Jean-Pierre BARBIER, Président du Conseil départemental de l'Isère
- Intervention de M. BEFFRE, Préfet de l'Isère
- Signature du contrat de ruralité de la Communauté de communes des Vals du Dauphiné

Conformément aux dispositions du comité interministériel aux ruralités du 20 mai 2016, un contrat de ruralité est conclu entre les porteurs et partenaires ci-dessus.

Cet outil coordonne et structure les politiques publiques territorialisées, permettant notamment d'accompagner la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle d'un bassin de vie, en fédérant des partenaires institutionnels, économiques et associatifs autour d'un programme d'actions pluriannuel pour améliorer la qualité de vie, la cohésion sociale et l'attractivité du territoire rural.

### **Contact presse :**

Service communication de la Préfecture  
Téléphone : 04 76 60 48 05  
[communication@isere.pref.gouv.fr](mailto:communication@isere.pref.gouv.fr)



@Préfet38